Tarifs communaux

Retrouvez sur cette page les tarifs communaux qui s'appliqueront au 1er janvier 2026 pour l'année 2026.

Des tarifs communaux s'appliquent :

- TRAVAUX EFFECTUÉS POUR LE COMPTE D'UN TIERS SUR LE DOMAINE PUBLIC ;
- CIMETIERE ;
- OCCUPATIONS DU DOMAINE PUBLIC - TERRASSES ;
- CIRQUE ;
- FOURNITURE ET POSE DE BUSES - (prix au ml) ;
- DROIT DE PLACE POUR COMMERCANTS NON SEDENTAIRES - COMMERCANTS REGULIERS.

HOTEL DE VILLE DE SAINT-LYPHARD
1, rue de Kerio
44410 Saint-Lyphard

02 40 91 41 08